

FICHE DE POSTE « ENSACF 2024-2025_MCA_VT et SIG »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2024-2025

Recrute un.e enseignant.e. maître.sse associé.e à mi-temps (160h)
Champ disciplinaire : Ville et Territoires – VT-UPU

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiant.es, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiant.es d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée transscalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR Ressources a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée transscalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- l'**expérimentation** est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiant.es à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.).

Les quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à équiper les étudiant.es face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. À la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiant.es, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2024-2025 un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner le projet et la représentation de l'architecture depuis les territoires en licence. Dans un contexte de crises généralisées, le champ VT valorise un positionnement fort au travers du projet territorial et ses conditions et entend dès la licence 1 accompagner les étudiant.es à pratiquer une lecture transcalaire de l'architecture. Au-delà de l'urbain, de l'urbanisme et du projet urbain, le champ VT par l'articulation de ses enseignements (de licence) s'engage en faveur des écosystèmes, des milieux habités, des dynamiques territoriales, des interactions humain-environnement et vise in-fine l'invention de nouvelles formes projectuelles capables de répondre aux enjeux actuels, définis dans le projet pédagogique de l'école.

L'enseignant.e interviendra dans des enseignements permettant aux étudiant.es d'adopter une approche cultivée des territoires et ambitionnant un positionnement par le projet, pour renouveler modèles et pratiques.

Les missions relèveront de l'enseignement en TD et en atelier de projet en licence et il sera demandé une forte implication dans les commissions et groupes de travail accompagnant les enseignements à l'ENSACF.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

A-Cycle Licence

>SEMESTRE 2 - UE 2.2 :

Outils des territoires : faire ville - relever, sélectionner, représenter 1 (24hTD)

>SEMESTRE 3 - UE 3.2 :

Outils des territoires : faire métropole - relever, sélectionner, représenter 2 (18hTD)

Les TD "Outils des territoires" 1, 2 & 3 se suivent durant le cursus de licence. Il s'agit d'aborder successivement échelles et objets spécifiques par le biais de la représentation : en S2 la ville, en S3 la métro_mégapole et en S4 les communs. Les données des territoires sont manipulées par le dess(e)in, les échelles et des outils variés avec pour ambition d'enrichir le spectre d'intervention (au-delà de l'objet architectural) et d'adopter une approche cultivée des territoires.

>SEMESTRE 5 - UE 5.1 : Projet transcalaire 1 : métropole (84hTD)

Dans le champ du projet, la troisième année opère un saut d'échelle. Les interdépendances entre territoires métropolitains et territoires ruraux sont placées au centre des questionnements et sont abordées autant comme un sujet que comme une condition mobilisable dans la pratique du projet de transformation spatiale à toutes les échelles. Ne se limitant pas à la seule dimension de l'édifice, la conception se déplace, se complexifie, s'hybride. Du territoire à la matière, il s'agit de considérer l'architecture dans son acception large. En complément, le semestre 5 se concentre sur des enjeux contemporains métropolitains quand le semestre 6 se focalise sur les problématiques actuelles des territoires ruraux.

>SEMESTRE 5 – UE 5.4 : Systèmes d'Informations géographiques (30hTD)

Ce cours d'approfondissement des systèmes d'information géographique (SIG) a pour but de permettre aux étudiant.e.s d'approfondir les notions abordées en première année. Les étudiant.e.s seront amené.e.s à manipuler des données géographiques qu'il.elle.s auront eux-mêmes créées, dans le but d'en fabriquer une synthèse graphique sous forme de carte. Il leur sera également proposé d'exploiter ces données géographiques pour la production de maquettes de terrain à l'aide de découpe automatisée (ex : découpe laser), où le poids et le détail des fichiers sont d'une importance capitale.

Cet enseignement est divisé en deux phases bien distinctes. La première consiste à l'apprentissage de la manipulation de données géographiques majoritairement issues de l'IGN, dans le prolongement de l'initiation réalisée en première année. Lorsque l'étudiant.e est en capacité de visualiser l'étendue des possibilités qu'offre ces différentes techniques, il lui est alors proposé de travailler à la création de données géographiques lors d'un exercice collaboratif regroupant les champs STA, ATR, TPCAU et VT.

Les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/>
Les fiches pédagogiques figurent dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e devra démontrer une capacité à travailler en équipe, à participer à l'encadrement pluridisciplinaire d'un atelier de projet et de TD, à piloter un projet pédagogique avec l'équipe enseignante VT associée sur un ou plusieurs enseignements ciblés.

Il.elle devra être en capacité de s'insérer dans les enseignements existants, d'en comprendre la progressivité, de participer et nourrir les débats et chantiers du champ VT autour des sujets de représentation, valorisation des travaux, évolutions des enseignements.

En outre, il est attendu une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF.

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

Architecte ou architecte-paysagiste ayant une formation et une pratique réflexive en lien avec la transformation des territoires, les interdépendances entre territoires métropolitains et territoires ruraux.

La candidature devra faire état :

- d'un intérêt et de connaissances autour des sujets du vivant, des écologies et des humanités environnementales
- d'une capacité à accompagner des étudiant.e.s à transformer, réparer, mettre à jour les récits de mutation de l'ensemble des territoires qui collaborent avec les métropoles en valorisant leur potentiel territorial.
- d'un positionnement critique aux regards des théories et outils de représentations des territoires
- d'une connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Enseignement au sein du champ VT, en licence.

Possibilité de rattachement et de collaboration au sein du laboratoire de recherche RESSOURCES.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Il est attendu que le-la candidate ait une expérience dans l'enseignement.
- Il est attendu que le-la candidate ait un diplôme d'architecte DPLG, DE ou HMONP.

5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être déposés, **au plus tard le dimanche 7 juillet à minuit**, sur la plateforme "Démarches simplifiées" à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-chercheur-e-s-mc>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité**
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e.

Et, pour chaque poste sollicité :

- une **note pédagogique** précisant la vision du.de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnées (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3.** est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s les 16 et 17 juillet 2024 en présentiel à l'ENSACF exclusivement.**

Les convocations et précisions horaires seront adressées aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le jeudi 11 juillet.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : julie.jouvenel@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr